

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
E.P.I.C Pharmacie Centrale des Hôpitaux
Siège Social : 11, Route de Wilaya zone industrielle Oued Smar, Alger

B.P 354 Dar El Beida, Alger
Tél : 023.92.05.10/11/12/13 **Fax : 023 .92. 05. 15**

PCH

Numéro d'Identifiant Fiscal : 000016001323281

ERRATUM N°02

Sur le cahier des charges
de l'Appel d'Offres National Ouvert
avec exigences de capacités minimales que les produits soient de fabrication nationale
N° 02/2018 portant « Dispositifs Médicaux :
Gants de chirurgies stériles en latex, Gants d'examen non stériles en latex,
Gants de chirurgie stériles en nitrile, Gants d'examen non stérile en nitrile
Compresses stériles, Compresses purifiées»

En application de l'article **09** portant « **Modification du cahier des charges** » afférent à l'appel d'offres national Ouvert N°02/2018 qui stipule que :

« La PCH peut à tout moment avant le dépôt des Offres et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatifs le cahier des charges.
La modification sera notifiée par écrit à tous les soumissionnaires qui auront retiré le cahier des charges»

Nous vous informons des modifications suivantes :

Article 03 : Eligibilité des soumissionnaires : est modifié en partie comme suit :

« Le présent Appel d'offres national Ouvert s'adresse aux seuls fabricants locaux **et leurs représentants**, Les produits objet de ce cahier des charges doivent être fabriqués localement et justifié par la présentation de l'autorisation d'exploitation de site de fabrication ou la décision d'homologation du produit »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Seront Modifiés par conséquent :

Article 16 : Contenu du dossier des offres/ II- L'OFFRE TECHNIQUE :

13- Engagement solidaire Fabricant –Représentant

Annexe V : fiche de soumission par produit :

Alinéa 6 : Fabricant ou représentant.....

Il a été rajouté aux annexes du présent cahier des charges l'**Annexe XI : Engagement solidaire Fabricant – Représentant.**

Le reste demeure inchangé.

Fin